

**DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE CLASSEMENT EN
CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL
DÉLIBÉRATION N°2025-06/11 DU 19/06/2025**

Extrait du registre des délibérations du syndicat mixte
Conservatoire des Alpes-Maritimes
250 601 499 00032

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** l'arrêté du 19 décembre 2023 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 22 novembre 2017 portant renouvellement de classement du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal pour une durée de sept ans ;
- VU** le courrier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) en date du 06 février 2024 portant sur la demande du Conservatoire des Alpes-Maritimes de prolonger le délai pour l'instruction du renouvellement de classement du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire pour le Conservatoire des Alpes-Maritimes de déposer auprès du ministère de la Culture, par l'intermédiaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), une demande de renouvellement de classement en Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.

Ce classement constitue une reconnaissance de la qualité de l'enseignement et de l'offre artistique déployée au sein de l'établissement. Le Conservatoire des Alpes-Maritimes s'est doté cette année d'un projet d'établissement qui fixe les orientations et les perspectives de développement jusqu'en 2030.

Le Comité Syndical est appelé à se prononcer sur la demande de renouvellement de classement en Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.

**OUÏ L'EXPOSÉ DE LA PRÉSIDENTE, ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE COMITÉ SYNDICAL, A L'UNANIMITÉ,**

- I. **APPROUVE** la demande de renouvellement de classement en Conservatoire à Rayonnement Intercommunal ;
- II. **AUTORISE** la Présidente à signer tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents pour extrait conforme.

**La Présidente,
Marie-Amélie GINESY**